

Séminaire ANFH

Atelier VAE du 23 mai 2025

QUIZZ

Les bonnes réponses sont en vert

- Un candidat à la VAE doit d'abord renseigner un dossier de demande de VAE auprès du certificateur avant de renseigner le dossier de validation lui-même :
 - Vrai
 - Faux

- Légalement le candidat peut bénéficier avec l'accord de l'employeur, d'un congé de :
 - 12 h
 - 24 h
 - 48 h

- Une personne qui s'engage dans une démarche de VAE collective perd son droit individuel à la VAE :
 - Vrai
 - Faux

- Une démarche collective de VAE visant l'obtention d'un même diplôme, a pour objectif de réaliser en commun un même livret de validation :
 - Vrai
 - Faux

- Pour pouvoir prétendre à la VAE, il faut justifier d'une durée :
 - D'un an d'expérience,
 - De trois ans d'expérience,
 - D'aucune durée minimale

- Le but de la démarche VAE est d'obtenir un diplôme :
 - En lien avec les expériences du candidat
 - En lien avec son projet futur
 - En lien avec les expériences du candidat et avec son projet futur

- La VAE peut permettre d'obtenir :
 - Un diplôme d'état
 - Un titre professionnel
 - Un certificat de qualification professionnelle
 - Une attestation de formation aux premiers secours
 - Un diplôme universitaire
 - Un diplôme d'ingénieur

- Les démarches à effectuer pour la VAE sont identiques pour tous les certificateurs
 - Vrai
 - Faux

- Le dépôt du dossier pour le jury doit s'effectuer avant la fin de la validité de la recevabilité
 - Vrai
 - Faux

- Un candidat peut soumettre jusqu'à 4 dossiers par an pour des certifications professionnelles différentes
 - Vrai
 - Faux

- Si aucune réponse n'est donnée par le certificateur à la demande de recevabilité au bout de deux mois :
 - La demande est réputé recevable
 - La demande est réputée irrecevable

- Pour pouvoir accompagner des candidats à la VAE, il faut :
 - Être certifié Qualiopi
 - Avoir un taux de réussite > à 50%
 - Avoir un taux de satisfaction > à 80%

- La démarche VAE peut-être financée par :
 - L'employeur
 - L'OPCO ou l'OPCA
 - Le CPF
 - TRANSITION-PRO
 - France travail
 - Le candidat lui-même

- Le jury de VAE attribue des notes pour chacun des blocs de compétences composant la certification :
 - Vrai
 - Faux

- Un diplôme obtenu par la VAE est identique et a la même valeur qu'un diplôme obtenu par la voie de la formation :
 - Vrai
 - Faux